MARINE NATIONALE

Visite médicale SIGYCOP Marine nationale : fiche pratique 2026

Fiche pratique 2026 : les 7 lettres SIGYCOP, profils exigés par métier de la Marine selon l'arrêté du 20 décembre 2024, service à la mer, sous-marins, recours.

SECTIONS	7
TEMPS DE LECTURE	~4 minutes
MOTS	784
SOURCES OFFICIELLES	3
MISE À JOUR	08 novembre 2026

MARINE SIGYCOP MEDICAL RECRUTEMENT

© 2026 · TEST-MILITAIRE.FR

SOMMAIRE

7 sections, dans cette fiche

01 En une minute
02 Comment lire un profil SIGYCOP
03 Profils exigés au recrutement, par métier (arrêté du 20 décembre 2024, annexe III)
04 Service à la mer et sous-marins
05 Calendrier de la visite
06 En cas d'inaptitude
07 Pour aller plus loin

EN UNE MINUTE

L'essentiel à retenir

— SIGYCOP = 7 lettres, 7 domaines d'aptitude (arrêté du 29 mars 2021). Plus le chiffre est bas, meilleure est l'aptitude.

— Pour la Marine, les profils exigés sont fixés par métier par l'arrêté du 20 décembre 2024 (il a abrogé celui du 10 septembre 2021). Il n'existe pas de profil unique « Marine ».

— L'aptitude est vérifiée par une expertise médicale réalisée dans les douze mois précédant l'engagement.

— Pour servir à la mer : taille d'au moins 1,50 m, entre autres conditions.

— Contestation : selon les modalités de l'arrêté du 21 avril 2022 (article 17 de l'arrêté Marine).

SECTION 02

Comment lire un profil SIGYCOP

L'arrêté du 29 mars 2021 (article 2) définit les sept lettres :

LETTRE	DOMAINE
S	Ceinture scapulaire et membres supérieurs
I	Ceinture pelvienne et membres inférieurs
G	État général
Y	Yeux et vision (sens chromatique exclu)
C	Sens chromatique (vision des couleurs)
O	Oreilles et audition
P	Psychisme

Lecture : on est apte quand chacun de ses coefficients est inférieur ou égal à la norme exigée. Le « 0/1 » de la lettre P signifie un coefficient provisoire au recrutement, le temps d'évaluer l'adaptation au milieu militaire.

SECTION 03

Profils exigés au recrutement, par métier (arrêté du 20 décembre 2024, annexe III)

Extraits du tableau des mousses, matelots, quartiers-maîtres et officiers mariniers :

MÉTIER (CODE)	S	I	G	Y	C	O	P	CONDITIONS AJOUTÉES PAR L'ARRÊTÉ
Équipage (EQUIV)	3	2	2	5	3	3	0/1	
	2	2	2	3	3	2	0/1	

Matelot fusilier marin (MO-FUSIL)								Taille ≥ 1,57 m, absence de bé-gaiement, aucune contre-in-dication à l'en-traîne-ment physique militaire (corde lisse comprise)
Fusilier (FUSIL)	2	2	2	3	3	2	0/1	Mêmes conditions
Matelot de piste et de pont d'envol (MO-PONTVOL)	2	2	2	2	2	2	0/1	
Plongeur démineur (PLONG)	2	2	2	3	2	2	0/1	Normes de plongée subaqua-tique et de travail en milieu hyper-bare, fixées par instruc-tion
Opéra-tions sous-marines (OPSSOUM)	3	2	2	4	3	2	0/1	Absence de bé-gaiement
Élec-tromé-canicien de sous-marin	2	2	2	5	3	2	0/1	Normes de naviga-tion sous-ma-rine

Le certificat commando (partie des brevets et certificats) exige S2 I2 G2 Y3 C2 O2 P1, les normes du parachutisme militaire, une taille d'au moins 1,57 m et l'absence de bégaiement (voir [fiche commando marine](/fiches/devenir-commando-marine)).

> **À RETENIR**
>
> « L'arrêté compte d'autres métiers que ceux de ce tableau. Pour le vôtre, demandez la norme exacte au CIRFA. »

SECTION 04

Service à la mer et sous-marins

— Service à la mer (annexe I) : taille d'au moins 1,50 m, entre autres conditions.

— Sous-marins : l'arrêté renvoie les normes de la navigation sous-marine à des textes spécifiques (article 1) ; l'aptitude correspondante peut être exigée à la signature d'un nouveau contrat autre que le contrat initial, ou à l'accès à un brevet (article 14).

— Selon la foire aux questions de la Marine, les SNLE accueillent des femmes officiers ; les matelots féminins ne sont pas encore affectés sur les sous-marins actuels, faute de sanitaires et de couchages séparés.

SECTION 05

Calendrier de la visite

— L'expertise médicale initiale doit être réalisée dans les douze mois précédant l'engagement (article 1).

— Le certificat qui en résulte est valable deux ans.

— Votre profil est établi par le médecin militaire : aucune page ne peut vous dire à l'avance quel coefficient vous sera attribué.

SECTION 06

En cas d'inaptitude

— Les candidats peuvent contester les conclusions en matière d'aptitude médicale selon les modalités de l'arrêté du 21 avril 2022 (article 17 de l'arrêté Marine). Demandez la procédure et son délai au CIRFA.

— Une inaptitude à un métier précis n'exclut pas un autre métier dont la norme est moins exigeante (comparez par exemple les colonnes Y et C du tableau) : parlez-en au CIRFA.

SECTION 07

Pour aller plus loin

— Guide complet : [Visite médicale SIGYCOP Armée](/guides/visite-medicale-sigycop-armee)

— Guide : [Tatouages et engagement, règles par armée](/guides/tatouage-engagement-militaire-regles-par-armee-2026)

— Fiche associée : [Sous-marinier Marine nationale](/fiches/devenir-sous-marinier-marine-nationale)

— Site officiel : lamarinerecrute.gouv.fr

SOURCES & RÉFÉRENCES

Arrêté du 20 décembre 2024 fixant les conditions médicales et physiques d'aptitude exigées pour le personnel militaire de la marine nationale (articles 1 et 17, annexes I et III), lu le 2026-11-06 — https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050830779

Arrêté du 29 mars 2021 relatif à la détermination du profil médical d'aptitude (SIGYCOP), article 2 — https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043336042

La place des femmes dans la Marine, foire aux questions (sous-marins), lue le 2026-11-06 — https://lamarinere-crute.gouv.fr/se-projeter/la-vie-de-marin/la-place-des-femmes-dans-la-marine

POUR ALLER PLUS LOIN

Débloquez la bibliothèque Premium

Vous lisez l'une de nos 6 fiches en accès libre. L'abonnement Premium débloque 37 fiches détaillées (commando marine, GIGN, ESM Saint-Cyr, transmissions, cyber…), tous les tests psychotechniques et le simulateur CSO.

https://test-militaire.fr

Fiche rédigée par l'équipe éditoriale test-militaire.fr à partir de sources officielles (sengager.fr, lamarinerecrute.gouv.fr, devenir-aviateur.gouv.fr, lagendarmerierecrute.fr, etc.) à la date indiquée en page de garde. Les informations concernant les concours, les soldes, les barèmes et l'aptitude médicale peuvent évoluer : vérifiez toujours sur les portails officiels avant tout engagement définitif. test-militaire.fr décline toute responsabilité sur les décisions prises sur la seule base de ce document.